

LA LETTRE DU



SNUipp 67 infos **Lettre N° 33 du 13/11/2008**

Merci de diffuser largement cette "lettre" afin d'informer l'ensemble de vos collègues.

Rentrée 2008 : j'y pense et puis...je n'oublie pas !

[Je me syndique au SNUipp67...](#)

- parce que collectivement nous sommes plus forts.
- pour être mieux informé et défendu.
- parce qu'avec la déduction fiscale, cela me revient à peine à 4 euros par mois !

Informations départementales

Journée de grève du 20 novembre

Dans le cadre de la semaine d'action du 17 au 22 Novembre, cette journée de grève s'annonce d'ores et déjà très suivie. De nombreuses écoles du Bas-Rhin seront fermées.

Après les attaques contre les RASED, les calomnies du ministre au sujet de l'école maternelle, la volonté du gouvernement de nuire à cette école maternelle...et tout le reste...il est temps de se mobiliser !

Le SNUipp appelle les personnels à participer aux manifestations, à se réunir en assemblées générales pour faire le point de la mobilisation et débattre des suites de l'action (manifestation nationale, manifestation régionale, journée de grève, grève reconductible à partir du...) permettant de poursuivre la construction d'un mouvement d'opinion en faveur de l'école et du secteur public d'éducation.

Il appelle à relancer les actions en cours (pétition maternelle, pétition RASED, participation aux colloques..).

Il appelle à faire des élections professionnelles, de la participation et du vote pour le SNUipp, un élément fort de mobilisation.

Toutes les bonnes raisons d'agir en [cliquant ici](#).

Vous trouverez ici [un modèle lettre](#) pour déclarer votre intention de faire grève (celle ci doit parvenir au plus tard le lundi 17 novembre avant minuit à votre ien par courrier ou fax).

Pour expliquer aux parents d'élèves nos motivations...[cliquez ici](#) pour accéder au courrier à diffuser aux parents .

20 NOVEMBRE Assemblée Générale 9h30 (lieu à déterminer)

MANIFESTATION UNITAIRE

Départ 10h30 Place de la Bourse - Strasbourg

Dès que vous connaissez le nombre de grévistes dans votre école merci de nous le communiquer par mail à cette adresse : snu67@snuipp.fr

RASED : agir dans le département sans attendre !

-Action (avec toutes les organisations syndicales du département)

le 15 novembre place Kléber à STRASBOURG à 15 heures

Distribution de tracts et actions de sensibilisation des parents d'élèves. Ne ratez pas ce rendez vous !!

Venir avec des gilets fluos et des silhouettes de personnages de toutes les couleurs (marquées du prénom d'un élève) avec de la ficelle qu l'on accrochera sur place. Un brassard noir et une minute de silence symboliseront le départ forcé des RASED.

- D'autre par nous vous proposons - lors des conseils d'école qui se tiendront d'ici la fin novembre- de soulever la question de la difficulté scolaire, et celle de la disparition annoncée des RASED.

Le plus important est de mobiliser les parents en leur faisant comprendre que l'AP ne remplacera en aucun cas le besoin que nous avons tous que des professionnels de la difficulté scolaire continuent à s'occuper des élèves qui ne relèvent pas d'une simple aide pédagogique ponctuelle de quelques heures.

Pour ce faire, [une délibération du Conseil d'Ecole peut être signée](#). Merci de nous la transmettre par courrier et nous ferons remonter toutes ces inquiétudes au Ministère via notre syndicat National.

- Continuez à signer massivement **la pétition pour sauver les RASED** à l'initiative d'un certain nombre d'organisations : SNUipp-FSU, SGEN-CFDT, SE-Unsa, SUD Education, SNUDI-FO, SMedEN-FO, FNAME, FNAREN, AFPEN.

Vous la trouverez en ligne à l'adresse suivante : <http://www.sauvonslesrased.org/>

Infos syndicales 2008/2009

Même si vous vous êtes déjà inscrit aux 18 heures d'animation vous pouvez tout de même venir à une RIS.

La présence à une réunion d'info syndicale est à décompter du quota des 18 heures dues pour les animations pédagogiques. Même s'il s'agit d'une « animation obligatoire » vous pouvez venir à la RIS. Vous avez droit à 2 x 3h sur votre crédit d'heures. Les IEN sont informés que, même si vous êtes inscrit à 18h d'animation, vous êtes susceptibles de ne pas atteindre ce quota.

LIEU	DATE	ADRESSE	HORAIRES
Maison des syndicats STRASBOURG	Mercredi 19 novembre 2008	Rue Sédillot STRASBOURG	9h-12h
Ecole JF Wentzel WISSEMBOURG	Mercredi 26 novembre 2008	1 place Bucer WISSEMBOURG	9h-12h
Ecole Elémentaire INGWILLER	Mercredi 14 janvier 2009	Rue des Ecoles INGWILLER	9h-12h
Ecole Elémentaire DRULINGEN	Mercredi 21 janvier 2009	Rue de l'école DRULINGEN	9h-12h
Ecole Elémentaire SCHIRMECK	Mercredi 28 janvier 2009	2 place de la gare SCHIRMECK	9h-12h

Pour avoir un modèle de courrier à votre IEN : [cliquez ici](#).

Venez nombreux... il suffit d'informer (article 6 de l'arrêté du 16 janvier 1985) votre IEN (**vous n'avez pas à demander d'autorisation d'absence**) une semaine avant la date de la réunion.

Elections professionnelles du 2 décembre 2008

**Un enjeu essentiel pour la profession : voter et faire voter c'est défendre l'école et ses personnels !
Parce que les élus du SNUipp67 agissent avec VOUS ! Votez pour la liste du SNUipp67 !**

Pour voir le SNUipp67 à Paris (le 19 octobre) et dans « Libé » du 20 octobre

Pour tout savoir sur :

- le rôle des élus du personnel
- les résultats des élections passées
- la liste des écoles qui seront « bureau de vote ».
- Les modalités du vote par correspondance
- la « profession de foi » du SNUipp67.

[Cliquez ICI](#).

Seuls les enseignants nommés sur des postes dans des écoles d'au moins 8 classes voteront le 2 décembre entre 9h et 15h. Tous les autres collègues (soit les deux/tiers) votent par correspondance. L'IA vous a déjà fait parvenir le matériel de vote.....n'attendez pas.....**VOTEZ sans attendre !**

CAPD « Promotions » du 18 décembre 2008

La date approche...syndiqué(e)s ou non ...vous pouvez télécharger, [ICI](#), votre fiche de suivi syndical et nous la renvoyer pour que nous suivions votre dossier lors de cette CAPD.

Les enseignants qui nous font parvenir leur fiche de suivi seront informés dès la fin de la CAPD.

Liste complémentaire

Le vendredi 7 novembre, l'IA du Bas-Rhin a procédé au recrutement de 10 personnes de la liste complémentaire pour notre département.

Informations nationales

Permutations informatisées Changement de département

Le Calendrier 2009 est maintenant connu : saisie à partir du 20 novembre.

Pour connaître la marche à suivre : [cliquez ici](#).

BIG BROTHER Veille de l'opinion dans l'Education Nationale

Le Ministère de l'Education Nationale de Xavier Darcos vient de publier [un appel d'offre](#) commun avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, d'une valeur totale de 220 000 euros. L'objectif affiché est l'identification des sources d'information et des lieux de débats, sur Internet, qui peuvent constituer un "risque opinion" et provoquer des crises impliquant les ministères. "Clé de voûte" du dispositif, le passage en "mode alerte" qui permettra aux autorités de localiser les sources de troubles et d'identifier les crises potentielles avant même qu'elles surgissent. C'est le deuxième appel d'offre révélé en dix jours. Le premier émanait du Service d'Information du Gouvernement (SIG) qui souhaite surveiller tout ce qui se dit et s'écrit au sujet du gouvernement sur les sites en ligne.

Les médias concernés sont les blogs, les sites des syndicats ou des partis politiques, les sites militants d'associations et les leaders d'opinions, les lanceurs d'alerte. En bref, les "sources stratégiques ou structurant l'opinion".

Dans le but d'"anticiper et évaluer les risques de contagion et de crise", le prestataire devra aussi utiliser toutes les informations "qui préfigurent un débat, un «risque opinion» potentiel, une crise ou tout temps fort à venir dans lesquels les ministères se trouveraient impliqués". Avec un égard particulier pour les "vidéos, pétitions en ligne, appels à démission, [qui] doivent être suivis avec une attention particulière et signalées en temps réel"...

En résumé, il s'agit de pister les embryons de débats qui constituent un "risque opinion", avec pour objectif de limiter les répercussions politiques négatives.

Vous avez dit liberté d'expression ?

PRIME pour les enseignants des classes de CE1 et de CM2

Embarras ou esquivé du ministre ? Diviser pour mieux régner : des primes au lieu de revaloriser les salaires ! Il faut continuer à se battre pour le « bien commun ».

Le ministre de l'Education Nationale vient d'annoncer l'attribution d'une prime « exceptionnelle » de 400 euros aux enseignants des écoles faisant passer les évaluations dans les classes de CE1 et CM2. Cette annonce effectuée sans aucune concertation est sans doute un premier résultat de l'annonce d'une journée de grève unitaire dans les écoles le jeudi 20 novembre. Après l'attribution d'une prime pour les directeurs d'écoles et les nouveaux recrutés, le ministre reconnaît partiellement l'alourdissement et la multiplicité des tâches demandées aux enseignants.

[Annonce d'une prime pour les enseignants des classes de CE1 et CM2, 11_2008](#)

ATTAQUE CONTRE LA MATERNELLE

La publication du rapport Papon et l'annonce de l'expérimentation des jardins d'éveil dès la rentrée 2009 dans le Rhône et la Mayenne par le secrétaire d'Etat à la famille nous incitent à mettre la maternelle au cœur de la grève du 20.

Nous vous invitons à poursuivre la signature de la carte pétition vous la trouverez lors de la manifestation du 20 Novembre.